

CONFERENCES

Rabelais juriste.

Pr sent  par

Stephan Geonget

Ancien  l ve de l'ENS Fontenay/Saint-Cloud, agr g  de lettres modernes, membre junior de l'Institut Universitaire de France, St phan Geonget enseignant la litt rature franaise de la Renaissance   l'Universit  de Tours et, particuli rement, au Centre d' tudes Sup rieures de la Renaissance.

Il a publi  une dizaine de monographie et actes de colloques.

Ses travaux actuels portent sur la figure du juriste lettr  dans la seconde moiti  du XVI  si cle. Il a r cemment soutenu une habilitation   diriger les recherches sur l' uvre de Louis Le Caron Charondas.

Pr sentation de la conf rence.

Rabelais moine, Rabelais m decin, Rabelais  crivain, tout cela on le savait d j .

Ce qu'on sait moins, c'est que Rabelais est aussi un excellent connaisseur du droit romain au point de pouvoir en remonter aux juristes lettr s du temps en mati re d' rudition.

Ces derni res ann es, diff rents travaux ont mis   jour cet aspect de l' uvre prolifique de Rabelais.

C'est sur cette avanc e que je souhaite revenir durant cette conf rence.